

Présentation du projet

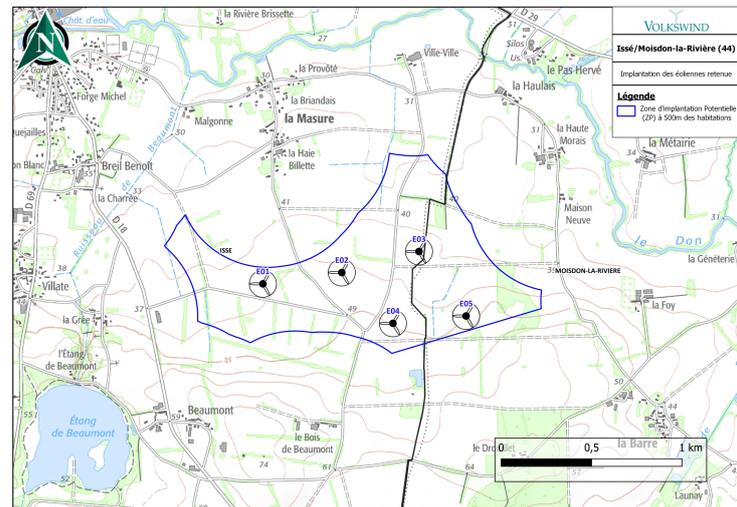
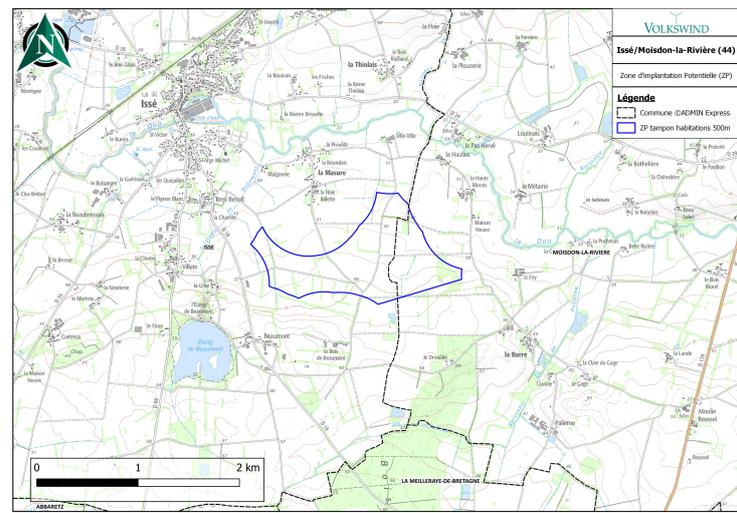
Le projet éolien

Choix de la Zone d'implantation Potentielle (ZP)

- Située en Zone Favorable du Schéma Régional Eolien (SRE) et à une distance minimale réglementaire de 500m des habitations
- Gisement en vent très favorable (Vitesse moyenne du vent = 6 à 7 m/s ou 21 à 25 km/h à 100m de hauteur - Données Météo France)
- Potentiel technique maximal de 7 éoliennes sur l'ensemble de la zone
- Raccordement possible au réseau de distribution électrique par le poste source d'Issé à environ 3 km du projet
- Eloignement des zones de protection environnementales (sites Natura 2000 et ZNIEFF) et des biens patrimoniaux (monuments historiques classés ou inscrits, sites patrimoniaux remarquables)

Implantation optimale envisagée

- 5 éoliennes de 4,2 à 5,9 MW de puissance unitaire
- Eloignement maximal avec les habitations (supérieur à 600m)
- Evitement des habitats à enjeu pour la biodiversité (boisements, haies bocagères, zones humides)
- Intégration paysagère des éoliennes en 2 lignes cohérentes avec le parc voisin de Beaumont et avec des inter-distances régulières
- Eoliennes situées à proximité de voies d'accès existantes permettant ainsi de limiter l'emprise du projet sur les parcelles agricoles
- Distance minimale entre la pale et le sol égale à 50m pour éviter le risque de collision avec la faune volante (chauves-souris et avifaune) et choix d'une implantation parallèle à l'axe migratoire pour éviter le risque d'effet barrière pour les espèces migratrices

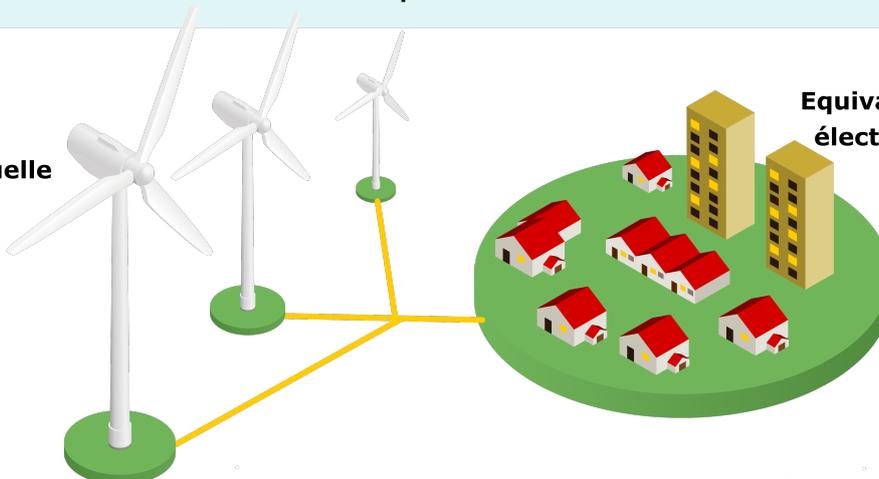


Les différentes études menées ont permis de développer un projet efficace en terme de production électrique tout en tenant compte du cadre de vie des riverains et des sensibilités du territoire

Production électrique totalement décarbonée

Pour un projet de 5 éoliennes avec une puissance unitaire de 4.2 MW
soit 21 MW de puissance totale installée

Production totale annuelle
estimée du parc
60 000 MWh*



Equivalent de la consommation
électrique annuelle d'environ
9 000 foyers**

*Estimation à partir des données de vent de Météo France et des courbes de puissance des éoliennes fournies par les constructeurs

**consommation moyenne de 6 605 kWh/foyer sur la commune d'Issé en 2021 (Données ENEDIS 2021)

Les études de faisabilité

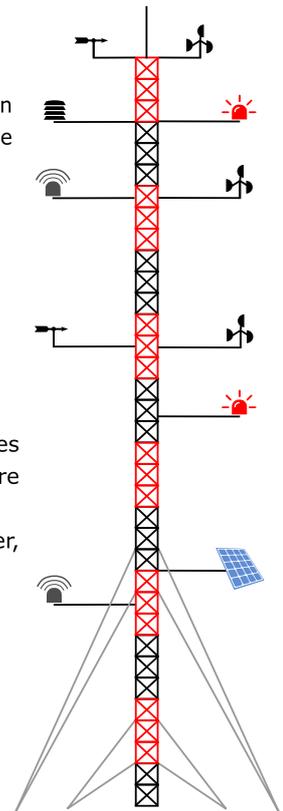


- Le bureau d'études ENCIS Environnement a été missionné début 2022 afin de réaliser l'expertise naturaliste sur la zone de projet.
- Cette étude menée à partir d'inventaires de terrain vise à étudier l'ensemble de la faune et la flore constitutive du site durant une période minimale d'un an, permettant de couvrir l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces.
- Une fois cet état initial réalisé, il constitue un socle de connaissances écologiques primordiales afin d'étudier et de proposer un projet éolien en équilibre avec son environnement (position des éoliennes, modèles, mesures de réduction et d'accompagnement...).
- Durant l'exploitation du parc éolien, et sous le contrôle d'un inspecteur des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), des suivis seront réalisés afin de s'assurer que le parc fonctionne dans le respect de la biodiversité locale.

Installation d'un mât de mesures

Dans le cadre de l'étude environnementale et afin de pouvoir étudier l'activité des chauves-souris (chiroptères) en altitude, un mât de mesures a été installé au coeur de la zone de projet. Mis en place en juin 2022 et pour une durée d'un an, ce mât de 80m est composé de différents appareils de mesures :

- Des anémomètres et des girouettes pour mesurer la vitesse et la direction du vent
- Des sondes de températures
- Des micros ultra-sons destinés à l'enregistrement de l'activité des chauves-souris
- Un balisage lumineux, obligatoire pour tous éléments de grande hauteur afin de respecter la réglementation aérienne
- Un panneau solaire pour rendre le mât autonome en énergie



Ces enregistrements durent environ 1 an et couvrent les différents cycles biologiques des chiroptères. Cela permettra de déterminer les espèces présentes sur la zone, le nombre d'individu et les périodes d'activité.

Une fois ces études terminées, des mesures pourront être mises en place pour éviter, réduire et compenser l'impact éventuel.



Acoustiques



- Le cabinet DELHOM Acoustique est en charge du volet acoustique du projet. Pour cela, un expert acousticien est intervenu sur site pour réaliser des mesures du volume sonore ambiant existant.

- Une fois l'implantation et le modèle d'éolienne retenus, l'acousticien modélise la diffusion sonore depuis chaque emplacement d'éolienne afin de s'assurer que le niveau perçu au niveau des habitations respecte la réglementation française, qui est à ce propos, la plus stricte en Europe : (+5 dB (décibel) le jour ; +3 dB la nuit).

- Après la construction d'éoliennes, l'acousticien réalise de nouvelles mesures (avec et sans le fonctionnement des éoliennes), afin de vérifier que le parc éolien respecte la réglementation. Auquel cas des mesures de bridages sont mises en place. Ce suivi doit être également transmis à l'inspecteur des installations classées pour contrôle.



Paysagères



Le cabinet d'études Epycart est en charge de la réalisation du volet paysager de l'étude. Ce volet se compose de trois parties :

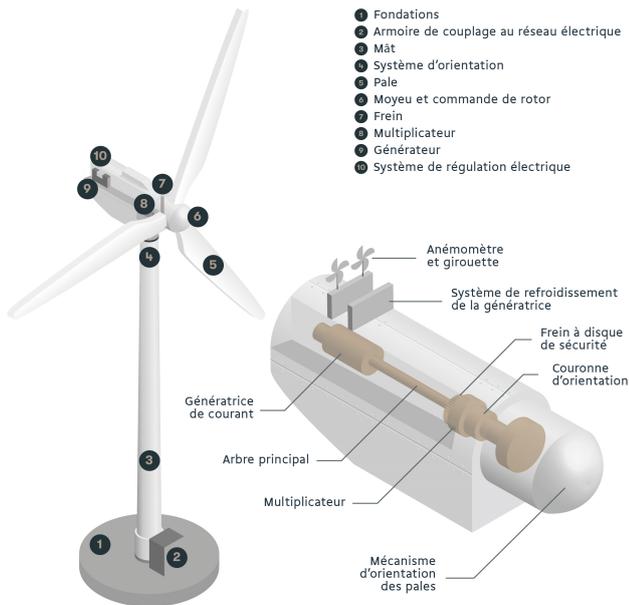
- Pour commencer, l'état initial vise à comprendre comment s'organise le paysage actuel, quels en sont les enjeux paysagers afin de déterminer, notamment, sa capacité à accueillir un projet éolien. En amont, un cadrage, cohérent avec l'environnement et raisonné, permet de définir le rayon de l'aire à étudier autour du projet.
- S'en suit l'évaluation de la meilleure implantation des éoliennes. Différents scénarios sont comparés afin d'étudier l'implantation la plus adaptée au territoire.
- Enfin, à partir d'une série de points de vue, représentatifs des enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial, des photomontages réalistes sont étudiés afin d'analyser le rendu du projet. Des mesures peuvent être préconisées dans le but de participer à l'intégration du parc éolien.

L'énergie éolienne

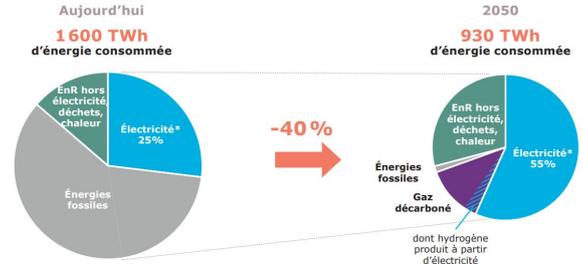
L'éolien en question

Le fonctionnement d'une éolienne

Les éoliennes captent l'énergie cinétique du vent pour la transformer en énergie mécanique. Ce principe découle de son ancêtre le moulin à vent apparu en Perse dès l'an 620. Les moulins au fil du temps ont surtout été employés pour le pompage de l'eau abreuvent le bétail, l'irrigation des terres, mais aussi pour subvenir aux besoins quotidiens des éleveurs et cultivateurs.



Dans ce contexte, le nucléaire ne pourra répondre seul à ces nouveaux enjeux. L'ensemble de ces travaux prospectifs commandés par l'État pour atteindre la neutralité carbone en 2050 sont unanimes : la diversification de notre mix électrique avec 50% et plus d'énergies renouvelables est indispensable (seulement 24,9% en 2021).



* Consommation finale d'électricité (hors pertes, hors consommation issue du secteur de l'énergie et hors consommation pour la production d'hydrogène)
Consommation intérieure d'électricité dans la trajectoire de référence de RTE = 645 TWh

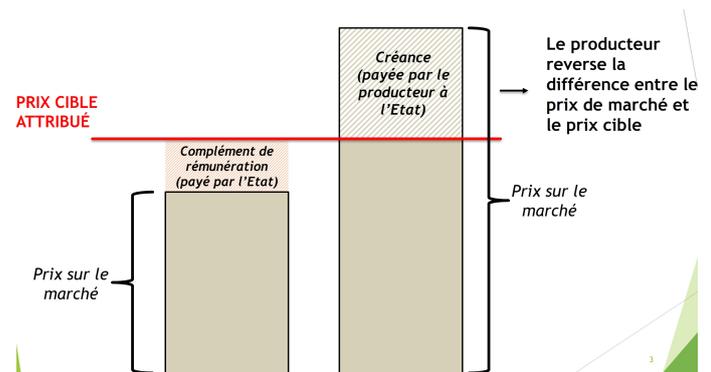
Le coût de production de l'éolien

Le système tarifaire de l'éolien est réglementé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et organisé en sessions d'appels d'offres annuels auxquelles doivent répondre les porteurs de projets.

Lors du dernier appel d'offres (PPE2) en 2022, 17 projet ont été retenus au prix moyen de 67,5 €/MWh. Le prix de vente pour le producteur est fixe sur toute la période du contrat qui dure 20 ans.

Dans un contexte de crise énergétique où le prix de l'électricité a atteint en Europe des pics historiques (275,9 €/MWh en moyenne en 2022), les parcs éoliens pourraient donc permettre à l'État de bénéficier d'un retour sur investissement public très rapide.

Au final, le soutien public aux énergies renouvelables pourrait s'avérer bien moins élevé que prévu sur la période 2020-2050 en fonction de l'évolution des prix du marché de l'électricité.



Source : Datalab - Chiffres clés des énergies renouvelables - 2020

Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur www.parc-eolien-isse-moisdon.fr

Vos contacts privilégiés

Philippe RANGE

Antoine HOSTE

Chargé de développement

Chef de projets

philippe.range@volkswind.com

antoine.hoste@volkswind.com

06.89.79.68.58

05.55.48.38.97

VOLKSWIND

Production d'électricité éolienne

Volkswind France

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES

Téléphone : 05.55.48.38.97